

## CONDITIONS DE VENTE ET DE LIVRAISON

### 1) Validité des commandes :

les commandes et les offres verbales ne sont définitivement valables qu'après confirmation écrite de notre part.

### 2) Délais de livraison :

les marchandises en stock sont disponibles sauf vente entre temps. Les délais de livraison sont donnés à titre purement indicatif : **les éventuels retards de livraison ne peuvent donner lieu à quelque indemnité que ce soit. En d'autres termes, aucun dédommagement ne pourra être dû au titre d'un retard de livraison.**

### 3) Prix :

tous nos prix sont hors taxes, au départ de notre plateforme logistique de Corbas (proche banlieue de Lyon), emballages et port en sus.

### 4) Lieu, montant minimum et monnaie de facturation :

nos factures sont payables sur Lyon, à réception. Le minimum de facturation par expédition (montant minimal des bordereaux de livraison) est fixé à 100 Euros H.T. (ce montant est indispensable pour couvrir une partie des frais administratifs et d'expédition). **Nos factures sont établies dans la devise de notre choix, généralement en Euros, au cours en vigueur au jour de la livraison.**

### 5) Contestation :

toute réclamation, pour être examinée dans les limites de responsabilité définies ci-après, doit nous parvenir au plus tard huit jours après réception des marchandises. **Dans le cas particulier d'une livraison reconnue défectueuse, notre responsabilité se limite strictement au remplacement de nos marchandises à l'exclusion de tous frais ou indemnités : en d'autres termes, aucun dédommagement, autre que l'échange éventuel du produit concerné dans des délais qui devront être définis par nos soins, ne pourra être dû au titre d'une livraison ou d'un produit reconnu défectueux.** Le temps nécessaire pour l'éventuel prise en compte de la contestation ne modifie nullement le montant, la date et le type de paiement initialement convenus.

### 6) Caractère indicatif des informations communiquées :

tous les prix, conditions, dimensions, matières ou références spécifiés dans nos documents peuvent être sujets à des modifications sans préavis. Ils s'entendent sauf erreur ou omission et sont donnés à titre purement indicatif, sans aucun engagement de notre part.

### 7) Délai de paiement :

conformément à la loi de modernisation de l'économie (LME) n°2008-776 du 4 août 2008, nos prix sont établis pour un règlement dans un délai maximal de 45 jours.

Le dépassement du délai de règlement donnera lieu à des pénalités de retard calculées sur la base d'un intérêt égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

### 8) Termes de paiement non honorés :

le défaut de paiement d'une échéance rend immédiatement exigibles toutes les autres créances échues ou à échoir et ce de plein droit sans mise en demeure préalable ; il entraîne sur notre initiative la résiliation des marchés et commandes en cours et la reprise des marchandises non payées.

### 9) Acheminement des marchandises :

nos marchandises circulent toujours aux risques et périls du destinataire. En cas de retard, manquant, avarie, etc..., le destinataire doit à la livraison faire toutes réserves auprès du transporteur. Il dispose en outre d'un délai de trois jours pour nous confirmer les réserves, par lettre recommandée avec avis de réception.

### 10) Retour de marchandises :

**sans accord express et préalable de notre part, aucun retour ne sera accepté, en particulier si le port n'a pas été payé par l'expéditeur.**

### 11) Réserve de propriété :

conformément aux dispositions de la loi N° 80.335 du 12 mai 1980, le vendeur conserve l'entière propriété des marchandises jusqu'à paiement effectif du prix facturé. L'acheteur supportera le risque des dommages que celles-ci pourraient subir ou occasionner entre la livraison et le paiement.

Toute remise de commande implique adhésion complète et sans réserve, notamment aux 11 conditions impératives de vente ci-dessus, toute clause d'achat contraire étant sans valeur. Pour toute contestation, le Tribunal de commerce de Lyon (France) est seul compétent même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

## CONDITIONS OF SALE AND DELIVERY

### 1) Validity of orders :

orders and verbal quotations are not valid until receipt of your written confirmation.

### 2) Delivery times :

goods in stock are available unless sold in the meantime. Delivery times are shown simply as a guide. **No late delivery shall give grounds for compensation of any nature whatever. In other words, no compensation shall be payable in the event of a late delivery.**

### 3) Prices :

all our prices are shown exclusive of tax, ex our logistic platform in Corbas (quite closed from Lyon city).

### 4) Invoices :

place of payment, minimum amount and currency: invoices are payable to Lyon, on receipt. The minimum invoice value per shipment (minimum amount shown on the delivery note) is fixed at 100 Euros exclusive of tax. (This amount is required in order to cover part of our administrative and shipping costs.) **Our invoices are made out in the currency designated by us, generally in Euros, and at the rate of exchange applicable on the date of delivery.**

### 5) Disputes :

to enable any claim to be examined within the limits of liability defined below, it must reach us no later than one week following receipt of the goods. **In the event of a delivery acknowledged to be incorrect, our liability is strictly limited to the replacement of our goods to the exclusion of any costs or compensation. In other words, no compensation, other than any replacement of the product concerned within a period to be determined by us, shall be payable in the event of a delivery or product acknowledged to be defective.** The time required in order to deal with the dispute shall in no way change the amount, the date or the type of payment agreed initially.

### 6) Information given as a guide :

all prices, terms, sizes, materials and references specified in our literature are subject to change without notice. They are shown errors and omissions excepted and simply as a guide, without any obligation on our part.

### 7) Term of payment :

our prices are set on the basis of payment on receipt of invoice. Any payment at a later date is subject as of right to bank charges, the rate to be set by us according to the money market and increased by a minimum coefficient of 1.5. In certain circumstances, time for payment may be granted, in which case a discount will be determined for immediate payment.

### 8) Failure to meet terms of payment :

any failure to meet a due date of payment immediately renders all other outstanding debts due for payment, as of right and without prior formal notice. In such a case, we shall on our own initiative cancel all current contracts and orders in hand and repossess the goods that have not been paid for.

### 9) Forwarding of goods :

Our goods are always transported at consignee's risk. In the event of a late or short delivery, damage in transit, etc., the consignee should state all his reservations to the carrier on delivery.

### 10) Return of goods :

**in the absence of prior express agreement on our part, no return shall be accepted, particularly where the freight costs have not been paid by the shipper.**

### 11) Reservation in respect of ownership :

in accordance with the provisions of Law No. 80.335 of 12 May 1980, the seller retains full ownership of the goods until final payment of the invoice price. The buyer shall bear the risk of any damage caused to the goods between delivery and payment.

All orders placed imply full and unconditional acceptance, notably of the 11 imperative conditions of sale above. Any purchasing clauses to the contrary are invalid. In the event of a dispute, the Commercial Court of Lyon (France) shall entertain sole jurisdiction, even in the case of a plurality of defendants or of the introduction of third parties.